



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 21 avril 2011

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 14 avril 2011

Publié le 22 avril 2011

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 60

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 19

## Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Michel ROTGER
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	M. François NOWOTNY
M. Jean ESMONIN	M. Benoît BORDAT	Mme Christine MASSU
M. Gilbert MENUT	M. Joël MEKHANTAR	M. Michel FORQUET
Mme Colette POPARD	M. Christophe BERTHIER	M. Claude PICARD
M. Rémi DETANG	Mme Christine DURNERIN	M. Gaston FOUCHERES
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Nelly METGE	M. Pierre PETITJEAN
M. José ALMEIDA	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	Mme Claude DARCIAUX
M. François DESEILLE	Mlle Christine MARTIN	M. Nicolas BOURNY
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Philippe GUYARD
M. Patrick CHAPUIS	M. Mohammed IZIMER	M. Jean-Claude GIRARD
M. Michel JULIEN	Mme Hélène ROY	Mme Françoise EHRE
Mme Marie-Françoise PETEL	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Gérard DUPIRE	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Geneviève BILLAUT
Mme Catherine HERVIEU	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Murat BAYAM
M. François-André ALLAERT	M. Jean-Yves PIAN	M. Michel BACHELARD
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mlle Stéphanie MODDE	M. Gilles TRAHARD
M. Yves BERTELOOT	M. Alain LINGER	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Patrick MOREAU	M. Louis LAURENT	
M. Dominique GRIMPRET	M. Roland PONSAA	
M. Didier MARTIN		

## Membres absents :

M. Franck MELOTTE	M. Jean-François DODET pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
M. Philippe BELLEVILLE	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
M. Norbert CHEVIGNY	M. Jean-Claude DOUHAIT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	M. Jean-Paul HESSE pouvoir à M. Murat BAYAM
	M. Alain MILLOT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	M. Philippe DELVALEE pouvoir à Mlle Stéphanie MODDE
	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à M. Yves BERTELOOT
	M. Georges MAGLICA pouvoir à M. François REBSAMEN
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à Mme Colette POPARD
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à Mme Nelly METGE
	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à M. Didier MARTIN
	M. Alain MARCHAND pouvoir à Mme Hélène ROY
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à Mlle Badiaâ MASLOUHI
	M. Philippe CARBONNEL pouvoir à M. Patrick MOREAU
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	M. Jean-Philippe SCHMITT pouvoir à M. Nicolas BOURNY
	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE pouvoir à M. Gilles MATHEY
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Gilbert MENUT.

---

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE****Association de Prêt d'Honneur du Département de Côte d'Or " APH21 " - Demande de subvention**

Cette association créée fin 2001, par la Caisse des dépôts et Consignations, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, le Conseil Général de Côte d'Or et le Conseil Régional de Bourgogne, a pour objectif de détecter et de favoriser l'initiative créatrice d'entreprises en Côte d'Or.

Afin d'atteindre ce but, elle doit développer deux axes principaux :

- favoriser l'installation des entreprises en agissant sur l'obtention d'un prêt bancaire nécessaire au financement du projet,
- favoriser la pérennité de ces entreprises.

L'Association de Prêt d'honneur du département de Côte d'Or (APH 21) a permis en 2010 sur le Grand Dijon :

- l'installation de 85 entreprises (créations et reprises) avec l'octroi d'un prêt à taux 0 % pouvant aller de 1 000 € à 23 000 € ;
- la création ou la sauvegarde de 172 emplois sur l'agglomération, soit  $\approx 50$  % d'emplois créés et  $\approx 50$  % d'emplois maintenus.

Le budget de fonctionnement consacré à ce dispositif d'aide financière aux entreprises de la Côte d'Or est de 190 000 €.

Le désengagement de l'Etat sur les aides à l'embauche et sur le financement du dispositif, implique un manque de ressources pour le fonctionnement de l'APH 21.

Afin de poursuivre son action en 2011, elle sollicite l'aide des collectivités locales, selon le plan de financement suivant :

<i>Financiers</i>	<i>Montant sollicité</i>
Conseil régional de Bourgogne	22 400 €
Conseil général de la Côte d'Or	35 000 €
<b>Grand Dijon</b>	<b>16 000 €</b>
CDC	1 500 €
FEDER	47 600 €
État (Nacre)	7 000 €
Autres (Chambres Consulaires)	38 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>167 500 €</b>

Vu l'avis de la Commission et du Bureau,

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'attribuer** à l'Association de prêt d'honneur du Département de Côte d'Or (APH 21), une subvention de 16 000 € ;
- **de dire** que le versement de cette subvention interviendra dès les formalités de dépôt en Préfecture de la délibération, effectuées ;
- **d'autoriser** le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2011.

## Prévisionnel 2011

DEPENSES	2010	2011	RECETTES	2010	2011
61 Services extérieurs			74 subvention d'exploitation		
_ Locations mobilières et immobilières (dont NACRE 2000)	11 000	11 000	Région	28 000	22 400
			FEDER	28 000	47 600
62 Autres services extérieurs			Département	35 000	35 000
_ Rémunérations intermédiaires et honoraires - EC+CC	9 000	9 000	Cnasea (aide à l'embauche Etat)	3 200	
_ Frais d'actes et de contentieux - Rec.	5 000	5 000	Nacre (Etat)	43 200	7 000
			Etat Diplo		15 900
_ Publicité, publications	4 000	4 000	CDC	1 500	1 500
_ Déplacements missions	3 000	3 000	AUTRES: Chambres Consulaires	38 000	38 000
_ réception	6 000	6 000			
_ Frais bancaires	2 000	2 000			
_ Adhésion FIR + FIP (0).	3 610	3 810			
64 Charges de personnel	150 000	150 000	75 autres produits de gestion courante	2 810	610
dont personnels hors CDI : 23000			76 produits financiers		
			Emploi tremplin (région)	13 900	13 500
			Fonds privés et autres		12 200
<b>TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES</b>	<b>193 610</b>	<b>193 810</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS</b>	<b>193 610</b>	<b>193 810</b>
86 Emplois des contributions volontaires en nature					
_ Mise à disposition gratuite des biens et prestations			87 Contributions volontaires en nature.		
Temps passé par les bénévoles en CEL: 800 heure à 50 €	40 000	40 000	_ Prestations en nature		
			Temps passé par les bénévoles en CEL	40 000	40 000
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>233 610</b>	<b>233 810</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>233 610</b>	<b>233 810</b>